



Guide sur la culture au travail

Introduction

Ce guide sur la culture au travail au Canada a été conçu afin de faciliter l'intégration au travail des travailleurs étrangers. Il survole des techniques de recherche d'emploi et des savoir-être nécessaires à adopter dans un milieu de travail canadien.

Culture au travail

Voici quelques règles de base pour une intégration au travail réussie.

Lors de votre recherche d'emploi

- ✦ Soyez à l'affût des opportunités de rencontre qui s'offrent à vous. Participez à des activités de réseautage ou à des événements où les gens du monde des affaires seront présents. Cela vous permettra de vous créer un **réseau de contacts professionnels**. En effet, connaître quelqu'un dans une entreprise est favorable pour l'obtention d'un poste.
- ✦ Scrutez les **sites d'offres d'emploi** afin de postuler sur plusieurs postes. N'hésitez pas à envoyer votre CV et lettre de présentation à un employeur d'une entreprise qui vous intéresse, et ce, même si celle-ci n'affiche pas d'offre d'emploi.
- ✦ Rédigez une **lettre de présentation** d'une longueur maximale d'une page. Celle-ci sert d'introduction à votre CV en donnant un bref aperçu de vos aptitudes et intérêts en fonction des besoins de l'employeur.
- ✦ Accompagnez votre lettre de présentation d'un **CV** adapté à l'offre d'emploi pour laquelle vous postulez. Les employeurs ténois s'attendent à recevoir un CV qui contient l'historique de votre éducation, de vos compétences, de votre expérience de travail et de bénévolat. N'oubliez pas d'inscrire les informations nécessaires pour que l'employeur puisse vous contacter. De plus, votre CV doit être de deux pages maximum (sauf pour le GTNO) et doit être exempt d'information personnelle (ex. une photo de vous, vous statut marital, etc.).
- ✦ **En entrevue**, il faut bien se vendre sans se vanter. N'hésitez pas à vous affirmer et à montrer de l'initiative. Avant votre entrevue, prenez le temps de vous préparer en faisant une recherche sur l'entreprise et sur le poste pour lequel vous postulez et faites une introspection de vous-même. Il sera alors plus facile pour vous de prouver que vous correspondez au profil recherché.



Dans votre nouveau milieu de travail

- ✦ **L'homme et la femme** sont sur le même pied **d'égalité**. Les femmes peuvent occuper les mêmes postes que les hommes, y compris ceux de direction.
- ✦ Le **contact visuel** est essentiel. Il montre une confiance en soi et est un signe de sincérité. N'hésitez pas à regarder dans les yeux la personne à qui vous vous adressez, même si celle-ci est du sexe opposé.
- ✦ Ne craignez pas **d'exprimer votre opinion et de partager vos idées**. Votre prise de parole montrera que vous avez un intérêt pour le sujet.
- ✦ En Amérique du Nord, généralement en milieu de travail, les gens tiennent à leur **espace personnel** et se touchent rarement les uns les autres pour communiquer. Tentez de garder une distance de deux bras d'espace entre les gens.
- ✦ **Le travail d'équipe** est un autre aspect du milieu de travail valorisé au Canada. Les employés n'hésiteront pas à s'entraider entre eux lors de période plus achalandée ou lors de préparation de grands événements. On s'attendra à ce que vous ayez le même comportement, et ce, même si cela n'est pas spécifié dans la description de tâches.
- ✦ **Le respect** est une valeur primordiale dans les relations de travail. Personne ne devrait se sentir déprécié, menacé ou humilié.
- ✦ La **punctualité et l'assiduité** sont de mise. Dans le cas où vous devez arriver en retard ou manquer une journée de travail, il importe d'avertir votre supérieur immédiat et idéalement, de lui en faire part avant la journée même.
- ✦ Faites preuve **d'initiative**, mais assurez-vous que les décisions soient approuvées par un superviseur.
- ✦ Lorsque vous rencontrez quelqu'un pour la première fois, abordez cette personne en **utilisant d'abord son titre**: Dr, Monsieur, Madame avant leur nom de famille, et ce, jusqu'à ce qu'on vous demande de les appeler par leur prénom.
- ✦ Lorsque vous vous présentez à quelqu'un, il importe de donner une **poignée de main ferme** et de vous nommer par votre prénom et votre nom.
- ✦ Il est suggéré de ne pas discuter de vos **problèmes personnels** lors des heures de bureau. Rien ne vous empêche de parler des activités que vous avez faites à l'extérieur de votre travail, mais il faut pouvoir garder son sens du professionnalisme dans les propos discutés.
- ✦ La **prise de rendez-vous** avec un collègue ou un supérieur est suggérée pour discuter d'un projet. L'utilisation des courriels pour la prise de rendez-vous est généralement efficace.
- ✦ Une apparence soignée est de mise. En effet, des vêtements propres et conformes au code vestimentaire de l'organisation ou de l'entreprise sont à prioriser. De plus, portez une attention particulière à votre coiffure, votre maquillage et vos accessoires; ceux-ci doivent refléter votre professionnalisme.



- ✦ Les **odeurs** corporelles ne sont pas appropriées dans un milieu de travail. L'utilisation du déodorant est nécessaire, mais les parfums trop prononcés sont à éviter.
- ✦ **L'habillement** doit convenir au milieu de travail et au poste que vous occupez.

Droits de la personne et normes de l'emploi

Au Canada, des normes de l'emploi sont établies afin de s'assurer que les travailleurs aient des conditions de travail appropriées. Afin de connaître les normes de l'emploi des Territoires du Nord-Ouest (TNO), veuillez visiter le site web suivant : <http://www.ece.gov.nt.ca/fr/advanced-education/employment-standards>

De plus, tout individu des TNO a des droits et il importe que ceux-ci soient respectés. Voici le document vous permettant de vérifier vos droits : <http://nwthumanrights.ca>

Services du CDÉTNO

N'hésitez pas à communiquer avec le CDÉTNO pour de plus amples informations sur la culture au travail au Canada ou encore pour en connaître davantage sur vos droits et les lois.